





Décembre 2021 - nº 17



Bientôt les fêtes et agapes de Noël ... Dans notre hotte, votre Gazette hivernale, son ballotin de p'tites nouvelles et nos meilleurs voeux pour une fin d'année joviale

Éditorial



Chères Viternoises, chers Viternois,

La parution de notre Gazette de fin d'année est un rendez-vous que nous attendons tous, je me réjouis d'y déposer cet éditorial : Allons-nous arriver à fêter Noël en famille sans craindre de donner ou de recevoir le virus ?

Apprendre à supporter ce type d'incertitude s'avère difficile, même si les vaccins ont permis à beaucoup de reprendre une vie plus sereine et plus conviviale.

Durant cette année 2021, malgré un début d'année marqué par une nouvelle vague du virus (déjà!), nous avons pu, avec les membres du CCAS, accélérer la vaccination de nos aînés d'une manière efficace et attentive, respectueuse aussi des convictions de chacun. Puis la vaccination des « plus jeunes » (si, si!) a vraiment permis de reprendre une vie sociale au village presque normale, juste freinée par une météo quelque peu capricieuse!

De beaux évènements nous ont réunis, dans une ambiance sympathique, et parfois une météo nous souriant dans les heures, voire même juste les minutes précédant ces retrouvailles ! Il en a été ainsi le 14 juillet (un peu gris tout de même !), lors de la soirée littéraire, la balade nocturne de la Fontaine et la Journée du Patrimoine (euh, plutôt humide, quand même !). D'autres moments ont réuni en salle de belles assemblées, que ce soit (j'espère, sans en oublier, mais je n'en suis pas absolument sûr, tant la reprise a été vive), le Loto et le Beaujolais Nouveau avec l'Union Familiale !

Les Aînés et les Cousettes ont repris leurs après-midis à la Salle des Associations, comme la Gymnastique, la Guitare et l'Atelier photos ont repris leurs fins d'après-midis ou soirées! Le marché des producteurs locaux avait quant à lui comme un air de fête au village et enfin, la décoration des Fontaines pour ce Noël a réuni voisins et amis dans une belle dynamique!

Merci à tous ceux qui par leurs efforts, leur attention, leur dévouement (le mot est fort, mais il est réaliste) ont permis à ces évènements de se tenir, à ceux qui ont participé à ces moments, à tous ceux qui ont respecté les gestes barrières pour être présents!

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches, profitez au mieux de ces fêtes de fin d'année, et passez de bons moments en famille ou entre amis! Rendez-vous en 2022!

Bien cordialement.

Jean-Marc DUPON - Maire de VITERNE

► AU FIL DE LA VIE MUNICIPALE

ÉCHOS DES CONSEILS

avec un extrait des décisions prises les 13 décembre, 21 octobre, 23 juin et 12 avril 2021 (dans le sens décroissant), toutes les délibérations étant consultables en mairie et sur 星 www.viterne.fr

- Renouvellement de la convention fourrière avec le Refuge du Mordant à Villey-St-Etienne pour un montant annuel de 350 € HT, les propriétaires des animaux pouvant être mis à contribution en sus de ce forfait.
- Décision de confier à nouveau le déneigement communal durant l'hiver 2021/2022 à la SNC de Gravanne à Xeuilley pour un forfait déneigement & salage de 430 € HT/passage (en semaine ou week-end, jour ou nuit) et un forfait entretien & astreinte de 700 € HT.
- Prorogation par un avenant du bail de location de chasse dans le Bois du Juré (Lot 2 parcelles 41 à 60) de M. Cyril LESSINGER à 6 ans (au lieu de 3), soit jusqu'au 30 juin 2026.
- Nomination à la Vice-Présidence de la Commission Vie scolaire Vie périscolaire Petite enfance de Mme Dominique GERARD, en remplacement de Mme Stéphanie BELTRAMI, démissionnaire de ce poste tout en y maintenant sa participation.
- Nomination de Mme Nathalie LEMOINE en qualité de coordinatrice communale et de M. Jean-Marc NUEL au poste d'agent recenseur pour la prochaine campagne de recensement de la population prévue à Viterne du 20 janvier au 19 février 2022. Voir page 3
- En conformité avec le programme électoral, création du Conseil Municipal des Jeunes avec la mise en place d'un comité consultatif composé de 9 enfants parmi les élèves de CE2-CM1-CM2, encadrés par M. le Maire et 3 élues Mmes GERARD, JOLLY-BERAUD et MILLET. Voir page 3
- Renouvellement pour 5 ans de la convention de notre agence postale communale.
- Motion de soutien à l'Office National des Forêts pour le retrait des mesures budgétaires impactant les communes et les collectivités et du projet de suppression d'emplois à l'ONF.
- Motion de soutien au Centre des Finances Publiques de Neuves-Maisons contre sa fermeture annoncée en septembre 2022 et son transfert à Vandoeuvre. Une pétition est disponible à votre signature en mairie. Voir page 5
- Fixation du programme de marquage des coupes de bois pour 2022/2023 : autorisation à la vente par l'ONF des futaies façonnées, désignation des grumes affouagères (parcelles 1, 62i, 63i, 64i et taillis) et maintien de la taxe d'affouage à 90 €. Voir page 4
- Approbation du transfert à la commune du patrimoine issu de l'Association Foncière de Remembrement constituée en 1995 (avec un actif prévisionnel de 16 660.25 € et une absence de passif), afin d'intégrer

les anciens chemins d'exploitation au réseau de voirie rurale

(dissolution de l'AFR en cours de finalisation).

Attribution des subventions aux Associations pour 2021 :

Subventions 2021	€
Coopérative scolaire *	2 500
Union Familiale	200
Union Sportive Viterne et Madon	700
Anciens Pompiers de Viterne	150
La Fontaine	629
Amicale des Pompiers de Viterne	500
Amis Patrimoine Moselle Madon	800
Reg'Arts	350
Divers	2 171
TOTAL	8 000

Majoration des taux d'imposition des taxes locales communales pour 2021, jusqu'alors maintenus depuis 2013 :

Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
15.72 %	14.53 %

Adoption du budget primitif 2021 :

*dont 200 068.91 € correspondant au report du résultat de fonctionnement de l'année précédente

Budget primitif	Fonctionnement	Investissement
Recettes	629 851.61 € *	122 480 €
Dépenses	466 874 15 €	122 480 €

« Village au fond de la vallée, des jours, des nuits, le temps a fui, une cloche sonne, sonne ... elle chante dans le vent »

^{*}sur décision de l'Éducation Nationale, gestion des dépenses scolaires dorénavant par la mairie en concertation avec l'équipe enseignante

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

→ Afin d'associer les écoliers à la vie citoyenne du village, d'être à leur écoute pour identifier leurs besoins.

Le 15 novembre 2021, j'ai vécu un moment précieux ...

par Dominique GERARD

En effet, la vingtaine de candidats à l'élection du Conseil Municipal des Jeunes présentait à l'ensemble des élèves des classes CE2, CM1 et CM2 leurs projets pour Viterne.

J'ai pu observer un grand sérieux dans la préparation et la qualité de cette présentation avec l'appui de Mme TRIBOUT, de la détermination à emporter les suffrages mais surtout, j'ai entendu beaucoup d'idées très intéressantes, y compris concernant la vie en société dans le village et l'environnement.

Nous souhaitons une bonne réussite à ce Conseil Municipal des Jeunes dans la conduite de leurs travaux.

Élections le 19 novembre 2021, dans le respect de la parité, pour un mandat de 2 ans (renouvelable) avec minimum 4 réunions par an, juste après le temps scolaire, pour faire des propositions, concevoir et réaliser leurs projets.

Félicitations aux jeunes élu(e)s et également à tous les candidats investis!

- Clémence NÉEL Maire Jeune CE2
- Clément PERNOT 1^{er} Adjoint Jeune CE2 / Romane DARDINIER 1^{ère} Adjointe Jeune CM1
- Elyna ANTY 2^{ème} Adjointe Jeune CM2 / Achille AMBIEHL-THOUVENIN 2^{ème} Adjoint Jeune CE2
 - Laurine MISLER Conseillère Jeune CE2 / Aurélien BIRSTER Conseiller Jeune CM2
 - Eléonore MEFFRAY Conseillère Jeune CE2 / Gaspard NÉEL Conseiller Jeune CM2

1ère réunion du CMJ le 9 décembre 2021. Les idées fusent déjà!

RECENSEMENT À VITERNE (tous les 5 ans - report de 2021)

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population dans toutes les communes de moins de 10 000 habitants est programmé **du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022**.

Cette enquête d'utilité publique permet de calculer la population officielle, de déterminer ainsi la participation de l'État au budget de notre commune, de mesurer l'économie et de comprendre l'évolution démographique.

- ✓ C'est utile pour vivre aujourd'hui, pour connaître les besoins de notre population (transports, logements, école ...) afin de construire l'avenir, pour déterminer le nombre d'élus ainsi que le mode de scrutin.
- ✓ C'est un devoir civique, merci par avance pour votre participation, avec notre accompagnement si besoin.
- ✓ C'est sécurisé, vos données personnelles sont protégées et confidentielles, l'Insee étant seul habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme (aucun lien avec les services administratifs ou fiscaux).
- ✓ Répondez de préférence par internet. À noter un taux de réponse de 62,9 % à Viterne en 2016 lors de la précédente collecte, en avance sur les statistiques nationales (et nous avons dorénavant la fibre !).
- → C'est simple (questionnaire guidé), rapide (pas de second passage de l'agent recenseur) et écologique (moins de papier). Une notice explicative vous sera distribuée avec vos identifiants de connexion.
- → C'est gratuit, ne répondez pas aux sites frauduleux vous réclamant de l'argent.
- → C'est la meilleure solution pour réduire les contacts en cette période de crise sanitaire.
- ✓ Bien sûr, à votre demande et selon votre préférence, des questionnaires papier 1 feuille de logement + bulletin(s) individuel(s) autant qu'il y a d'habitants (y compris enfants et bébés) vivant dans l'habitation la plus grande partie de l'année vous seront remis par notre agent recenseur M. NUEL, à lui restituer sous quelques jours en convenant d'un rendez-vous.
- → Pour en savoir plus, rendez-vous sur 🗕 <u>www.le-recensement-et-moi.fr</u> ou contactez votre mairie.

CCAS par Mélanie FRECHE

- Mise à l'honneur de nos 93 doyennes et doyens de 70 ans et plus en 2021! Le samedi 11 décembre, le traditionnel Goûter des Aînés organisé par le CCAS a rassemblé une quarantaine de convives venus partager des douceurs et de la bonne humeur dans une ambiance musicale avec l'artiste talentueux David BONNAVENTURE, tout en conciliant esprit festif et prudence sanitaire. L'occasion également pour le Père Noël et le CCAS d'offrir un coffret gourmand aux participants (distribution à domicile pour les absents).

FIL D'ACTUS

- ▶ Depuis la rentrée de septembre 2021, 73 élèves scolarisés à notre école Les Alisiers, répartis dorénavant en 3 classes (20 en maternelle avec Mme ANCION, 25 en CP/CE2 avec Mme VILLA et 28 en CE1/CM1/CM2 avec Mme TRIBOUT).
- Pour rappel, fermeture de la mairie les jeudis à 18h45 au lieu de 19h, depuis cet été.
- Fermeture du secrétariat de mairie pour congés du mercredi 22 au vendredi 31 décembre 2021, M. le Maire assurant une permanence en fin d'année jeudi 30 décembre de 17h à 18h45.
- Fermeture de l'agence postale communale pour congés du vendredi 24 au mardi 28 décembre 2021.
- Fermeture de la *Bib' des Bénévoles* samedis 25 décembre 2021 et 1^{er} janvier 2022.
- Merci pour votre accueil et participation lors de nos 4 déambulations dans le village en octobre et novembre à votre rencontre et également pour vos contributions écrites en mairie. À notre tour d'approfondir vos idées riches et variées et de mener une réflexion afin d'améliorer ces 3 sujets d'envergure « stationnement, vitesse raisonnable et numérotation des adresses », en conformité avec notre budget.
- > PLUi: poursuite du travail de longue haleine avec la CCMM dans le cadre des règles définies par les instances, afin de définir les priorités d'aménagement, zonage, surfaces constructibles, stationnement ...
- ➤ Remerciements à M. LESSINGER pour la fourniture de roches et le prêt de matériel, à M. COLNET pour l'installation de ces blocs anti-passage au stade et plus généralement à tous les acteurs locaux (entrepreneurs, artisans, agriculteurs, particuliers) qui rendent des services à titre gracieux à la commune et apportent leur savoir-faire.
- ➤ En complément de la Gazette n°15, participation des élu(e)s) aux nouvelles commissions communautaires suivantes :

Commissions CCMM	Délégué(e)s représentant Viterne		
Écologie - Économie	D. GERARD JM. DUPON		
Tourisme - Patrimoine	N. LEMOINE		
Équipements sportifs	V. JOLLY-BERAUD B. JACQUOT		

- ➤ Distribution des lots d'affouages 2021/2022 en forêt communale par la *Commission Ressources* Forestières avec le traditionnel tirage au sort très attendu chaque année :
 - Samedi 29 janvier 2022 place et salle de la Mairie à 14h lettres V à B à 14h30 lettres C à L à 15h lettres M à U avec un protocole sanitaire adapté, identique à 2021.
 - Un courrier avec les modalités précises sera distribué prochainement aux 70 inscrits.
 - Fin de l'exploitation des affouages fixée au dimanche 2 octobre 2022.
- ➤ Consultez votre site

 www.viterne.fr régulièrement enrichi et dédié à notre vie locale, d'une part son menu principal consacré à de nombreux sujets pratiques et également sa page d'accueil zoomant sur les animations « village & territoire », notamment la vie associative. Rejoignez les 199 abonné(e)s en vous inscrivant à sa lettre d'information ViterNews envoyée par mail par Nathalie.
- ➤ Les urnes en 2022! Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales ?

 Les inscriptions (nouveaux habitants ou actualisation de votre adresse) sont possibles dès à présent, soit en mairie avec vos justificatifs d'identité, de domicile et du document CERFA n°12669*02, soit en ligne directement sur l'interface

 www.service-public.fr

ÉLECTIONS en 2022	1er tour	2nd tour	Délais inscriptions sur les listes électorales
PRÉSIDENTIELLE	Dimanche 10 avril	Dimanche 24 avril	Vendredi 4 mars 2022
LÉGISLATIVES	Dimanche 12 juin	Dimanche 19 juin	Vendredi 6 mai 2022

► INFOS TERRITOIRE & CCMM

VACCINATION EN MOSELLE ET MADON

Le centre de vaccination *Moselle et Madon* de Neuves-Maisons a déménagé le 8 septembre 2021 (son maintien est pour le moment envisagé jusqu'au 31 mars 2022).

→ Salle Bernard Perrin rue Jules Ferry (sous le porche derrière la mairie) - Neuves-Maisons.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h & 14h à 18h - Rdv sur 💻 www.doctolib.fr ou 🕿 0619472056 Pour rappel, n'hésitez pas à contacter les membres du *CCAS* de Viterne pour toute aide.

TMM+

Gratuit depuis le 17 mars 2020 en raison de la crise sanitaire, le service *T'MM* + (transport à la demande à destination des personnes âgées de plus de 70 ans, ou en situation de handicap, sur inscription préalable en mairie) est revenu au tarif habituel (2€ par trajet) depuis 1er octobre 2021.

FOND D'INITIATIVES CULTURELLES

Le FIC permet de soutenir la réalisation de projets portés par des associations et présentant un intérêt communautaire.

La Commission Culture de la CCMM a notamment soutenu en 2021 les projets suivants à Viterne :

- Exposition photos de l'atelier Reg'Arts en août : subvention de 210 €.
- Journée du Patrimoine avec l'APMM en septembre : subvention de 800 €.

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DES SOLS - TDLU

Nouveau service de télé-procédure des demandes d'urbanisme (réception et instruction) à partir du 1^{er} janvier 2022 :

- Pour les habitants ayant un projet de construction ou souhaitant être informés de la constructibilité d'une parcelle.
- Pour déposer en ligne à tout moment une demande d'autorisation d'occupation des sols (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir).
- Pour un gain de temps dans une démarche simplifiée, sécurisée, plus économique et écologique, et davantage de transparence sur l'étape d'avancement du dossier en question.
- → En savoir + sur <u>le terresdelorraineurbanisme.geosphere.fr</u>

ET SI VOUS PASSIEZ AU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ?

La *CCMM* donne un *coup de pédale* en faveur des politiques de mobilités et de transition écologique avec ce nouveau service de location (flotte de 60 vélos), en partenariat avec *l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles*.

Ce mode de transport économique et respectueux de l'environnement s'adapte à de nombreux usages (courtes distances ou trajets plus longs, déplacements du quotidien ou instants loisirs) et est à disposition des habitants, travailleurs et étudiants du territoire Moselle et Madon.

→ Renseignements auprès de l'APIC :

Espace artisanal du Champ le Cerf - 240 Rue Marcelin Berthelot - Neuves-Maisons.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h & de 14h à 17h. 2 03 83 47 38 26 🖂 locationvae@gesemm.fr

AIDE À L'EMPLOI avec 2 services de proximité

Espace Emploi Moselle et Madon :

Lieu d'écoute et antenne en lien avec Pôle Emploi, ouvert <u>à tous</u> les habitants du territoire à la recherche de travail (incluant les retraités pour un complément de revenu), d'une formation ou orientation, avec un accompagnement individualisé et un libre-accès à un espace informatique (+ ateliers).

Mission Locale Terres de Lorraine :

Interlocuteur privilégié dédié à l'accueil <u>des jeunes</u> du territoire non-scolarisés de 16 à 25 ans (avec ou sans diplômes et formation) pour une assistance dans leur insertion professionnelle et sociale, avec une palette de dispositifs d'accès à l'emploi et au financement.

- → L'Espace Emploi et la Mission Locale vous accueillent dans leurs récents locaux communs :

TRÉSORERIE de Neuves-Maisons

Fin de l'encaissement des espèces à compter du 1^{er} janvier 2022, mesure imposée à toutes les trésoreries et services des impôts de Meurthe-et-Moselle. Seuls les buralistes agréés (dont 2, au plus près à Neuves-Maisons) pourront désormais accepter du numéraire (dans la limite de 300 €) en règlement de nos impôts, amendes (!) ou factures de service public (cantine, garderie, eau, assainissement, bois ...).

→ En savoir + sur : ■ www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite

POURQUOI PAS EN TRAIN ?

Pensez aux tickets *MixCités* (Réseau *Sub*) pour également prendre le TER en gares de Pont-St-Vincent ou Neuves-Maisons et rejoindre ainsi le centre de Nancy (courses de Noël, soldes ...), sans bouchon, ni frais de parking. Titres disponibles chez les dépositaires de proximité (Bainville, Pont-St-Vincent, Neuves-Maisons).

► COLLECTE de nos déchets

CALENDRIER 2022

- ▶ Pas de changement concernant nos ordures ménagères, nos bacs noirs sont toujours collectés 1 fois par quinzaine, les lundis matin pour Viterne en semaine impaire aux dates suivantes : 3/17/31 janvier 14/28 février 14/28 mars 11/25 avril 9/23 mai 7*/20 juin 4/18 juillet 1/16*/29 août 12/26 septembre 10/24 octobre 7/21 novembre 5/19 décembre.

 * si lundi férié, collecte le lendemain mardi
- **Évolution** en revanche **du jour de collecte** concernant le tri sélectif, **nos sacs jaunes** seront désormais ramassés **tous les lundis matin** à compter du 3 janvier (au lieu des vendredis avec un dernier passage prévu le 31 décembre 2021). Pas de rattrapage les jours fériés. Pensons à bien les fermer par un double nœud serré afin que nos emballages recyclables ne se disséminent pas dans le village par temps venteux.
- ► En fait, 2 camions différents passeront dorénavant le lundi par quinzaine, un pour les sacs, un pour les bacs, et 1 seul la semaine suivante, dans le but de permettre une meilleure répartition de la charge de travail des équipes.
- ▶ Bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, sont à présenter la veille après 19h.
- ► En savoir + sur : 🔙 www.cc-mosellemadon.fr/page/prevention-et-gestion-des-dechets

AMELIORONS NOTRE TRI! par Dominique GERARD

Que deviennent nos sacs jaunes après avoir été ramassés devant nos maisons ?

Contrairement à certaines idées reçues, ils ne sont pas mélangés aux ordures ménagères de nos bacs noirs, mais enlevés par la Société PAPREC, en contrat avec la CCMM, qui en assure le tri et rémunère la CCMM sur la matière valorisable.

Des échantillons sont d'ailleurs régulièrement prélevés sur la collecte et permettent d'estimer la qualité et la composition de nos sacs de tri sur le territoire ainsi : emballage plastique 21%, papier et carton 53%, métal 5% et aluminium 1%, soit 80% de déchets recyclés ou valorisés.

Jetons moins, jetons mieux!

Concernant les 20% refusés, les erreurs persistantes perturbant la chaîne de tri sont les suivantes : masques, papiers essuie-mains, essuie-tout, mouchoirs, jouets, pots de jardinerie, objets volumineux, restes alimentaires ou liquides, verre, emballages en bois et vêtements.

Autre cause importante de rejet, <u>les imbriqués</u>. Pensons à bien dissocier les matières (pot de yaourt et son opercule par exemple), distinguer les emballages, et à ne pas empiler les boitages ou contenants.

Où jeter quoi ?

Utilisons le petit <u>mémo-tri</u> pratique (en version papier en mairie ou version numérique sur notre site) pour nous aider à identifier la destination de nos déchets. C'est astucieux !



DÉCHETS VERTS par Dominique GERARD

Dans une recherche à la fois de diminution des coûts et de valorisation des déchets verts produits, la CCMM met en place une nouvelle organisation, les coûts étant générés notamment par la location des bennes et les navettes « dépose et enlèvement » de ces dernières.

Cet aménagement prévoit, sur chaque commune, un stockage au sol des déchets verts, un service de broyage mobile puis sur une plateforme centralisée, un compostage et la redistribution du compost obtenu.

C'est pourquoi, prochainement, **une zone de dépose au sol des déchets verts** remplacera l'actuelle « benne verte », toujours vers le stade.

Indépendamment de cette évolution dans le traitement de nos déchets verts et pour en maitriser le coût, constatons qu'il nous faut réfléchir, chacun à notre niveau, à une réduction de notre propre production, en agissant localement, notamment par le choix des espèces plantées et le recyclage individuel de nos déchets (compostage, broyage, paillage, amélioration de nos sols).

STOP!

- Aux dépôts sauvages vers notre point tri d'apport volontaire en bas de la rue de la République, et également en forêt communale. Les contrevenants irresponsables sont parfois identifiés ...
- Au remplissage parfois hasardeux des bacs de déchets au cimetière.

DÉCHETTERIE de Messein

- Modification des horaires d'ouvertures à partir du 1^{er} janvier 2022 :
- → Lundi mercredi vendredi samedi 9h -12h & 13h30 -18h30 / jeudi 13h30 -18h30 / dimanche 9h -12h.
- → Fermeture les mardis, les jeudis matins, les jours fériés et les dimanches de Pâques et de Pentecôte.
 - Nouvelle règle d'accès avec dorénavant une limitation à 20 passages dans l'année.

SIMULATEUR TEOMi pour vos déchets en €

Le montant de la <u>Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative</u> (TEOMi) se décompose en une part fixe (base foncière de l'habitation X taux de TEOM 8,5%), et une part variable (volume du bac X le nombre de collectes).

Le montant de TEOMi figurant sur notre avis d'imposition édité par le service des impôts à l'automne 2022, correspondra aux données comptabilisées en 2021. Pour comprendre cette répartition, utilisons le simulateur de calcul en ligne : https://www.cc-mosellemadon.fr/page/simulateur-teomi

CANISACS gratuits pour vos toutous viternois

Chers maîtres, n'oubliez pas de vous servir aux 3 distributeurs (place de la Mairie, place du Jet d'Eau, vers les machines à pain) ou en mairie pour la propreté de notre environnement. Veuillez également préserver de toute déjection canine le terrain dédié au club cynophile d'éducation sportive vers le stade.

▶ ENSEMBLE

- Beaucoup d'évènements fédérateurs à Viterne cette année ayant suscité votre engouement (voir éditorial), sans oublier votre générosité : Opération Brioches de l'Amitié (225 ventes pour 1 172 € à Viterne) & Marche du Téléthon avec le CCAS (une vingtaine de marcheurs au départ de notre place en direction de Xeuilley et 908.70 € récoltés par les 8 communes participantes). Édition 2022 avec point de ralliement prévu à Viterne!
- Un bel élan collectif, grâce notamment aux **Bénévoles de nos Associations** proposant tout au long de l'année des animations rythmant la vie du village, tout en s'adaptant aux aléas de la crise sanitaire. N'hésitez pas à les rejoindre et à les soutenir, en adhérant pour devenir membres.

Le 11 novembre 2021

par Mélanie FRECHE et Nathalie LEMOINE

Un grand merci aux maîtresses, aux petits écoliers et également aux collégiens venus commémorer l'Armistice du 11 novembre.

Une présence citoyenne évocatrice de l'implication de nos jeunes au sein du village, entourés par les fidèles porte-drapeaux, sapeurs-pompiers, personnalités locales civiles et militaires, habitants et équipe municipale. À remarquer cette année à Viterne, une célébration au son du clairon et du tambour J. Nos remerciements à la famille FISCHER pour cet apparat musical très apprécié de tous.

Pour l'anecdote, notons aussi les miaulements approbateurs du petit chat gris ponctuant le discours de notre Maire, matou curieux et familier de toutes les manifestations dans le village et de la cour de l'école ... une mascotte en quelque sorte, ouvrez l'œil!

Les élu(e)s ont été heureux de vous retrouver lors de cet hommage, puis de vous accueillir pour partager un moment convivial autour d'un verre. A très bientôt !

ע זו NOËL זו ז

Notre village s'est paré de ses plus beaux atours pour la magie des fêtes avec :

- Le traditionnel **sapin** hivernal place du Jet d'Eau, installé et décoré par une *fine équipe* : Hervé THOMAS-MULLER, Benoît BENITO, Olivier COLNET, Martial KLEIN. Nos remerciements également à Arnaud DRAPPIER pour le prêt de son matériel.
- Les **illuminations** qui égayent nos rues, vos perrons, fenêtres et maisons.
- ❖ À l'appel de la Municipalité, la décoration participative de la plupart des fontaines du village avec l'implication joyeuse des habitants, riverains (en famille, entre voisins ou amis), à partir de « récup » dans les cartons des uns et des autres ou d'idées créatives et artisanales.
- → **Promenons-nous** dans le village, de jour comme de nuit et admirons ces ornements qui embellissent notre commune à l'approche des festivités.



Nounours veille ...



► AGENDA VITERNOIS fin 2021 / 2022

- Rencontre Municipalité / jeunes ados 11 à 18 ans maison des Associations vendredi
 17 décembre à partir de 18h. Tu as des idées pour un projet d'activités communes ? Viens échanger avec nous!
- Café littéraire à la Bib' avec La Fontaine samedi 18 décembre 2021 à 10h.
- Ho, ho, ho ... visite du Père Noël avec *l'Union Familiale* samedi 18 décembre à partir de 13h30 pour une promenade enfantine en char, puis spectacle et goûter salle communale vers 15h (avec pass sanitaire et port du masque à partir de 6 ans).
- Lecture des histoires et contes Bib' des Bénévoles mercredi 22 décembre à 16h.
- Fête des Rois et spectacle avec l'Union Familiale salle communale dimanche 9 janvier.
- Cérémonie traditionnelle des Vœux du Maire salle communale invitation samedi 15 janvier à 11h30.
- Matinées d'éveil avec le Fil d'Ariane salle communale de 9h à 12h les jeudis 20/01-24/02-17/03-07/04.
- Tirage des affouages salle de la mairie samedi 29 janvier à partir de 14h.
- Messes à Viterne les samedis 29 janvier et 9 avril (Rameaux) à 18h.
- Belote et rebelote avec l'Union Familiale salle communale dimanche 20 février.
- Lotos avec l'Union Familiale salle communale les dimanches 20 mars et 30 octobre.
- Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 invitation dimanche 8 mai à 11h.
- Randonnée pédestre avec l'Union Familiale préau dimanche 19 juin.
- Marché des producteurs locaux rue de la Mairie vendredi 21 octobre de 16h à 20h.
- Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 invitation vendredi 11 novembre à 11h.
- Fêtons le beaujolais nouveau avec l'Union Familiale samedi 19 novembre.
- La Bib' des Bénévoles accueil les mercredis et samedis de 10h à 12h + Kabin'à Lire sur la placette.
- Atelier photos avec Reg'Arts maison des Associations les lundis de 20h à 22h.
- Cours de guitare avec La Fontaine maison des Associations les mardis et mercredis de 18h30 à 20h30.
- Séances de gymnastique d'entretien pour adultes avec le *Club CEPA* de Neuves-Maisons salle communale les mardis de 20h30 à 22h hors vacances de Noël et estivales.
- Rejoignez les Cousettes avec l'Union Familiale maison des Associations les mardis après-midi.
- Participez aux jeux de cartes + goûter avec l'Amicale des Anciens maison des Associations les jeudis après-midi.
- Cours de peinture et de dessin avec M. Jean-Jacques HAUSER, Artiste Peintre professionnel viternois.
- Agenda non exhaustif, merci de vous rapprocher des associations et organisateurs pour des informations complémentaires, éventuels ajouts ou correctifs à ce programme.
- Agenda sous réserve du protocole sanitaire et des consignes gouvernementales en vigueur le jour J.

► PETITE ANAGRAMME par Nathalie Lemoine

Permutez les 7 lettres de VITERNE pour compléter la phrase suivante : On se promène dans notre beau village illuminé et on y ??????!

Mairie de Viterne

2 rue de la Mairie 54123 Viterne

3 03 83 52 75 27 en journée sauf mercredi & vendredi après-midi

mairieviterne@wanadoo.fr

www.viterne.fr

Accueil lundi mardi de 17h à 18h & jeudi de 17h à 18h45 & vendredi de 11h à 12h

Responsable de publication M. Jean-Marc DUPON - Maire

Rédaction conception coordination photos Mme Nathalie Lemoine - 3ème Adjointe

Merci aux élu(e)s et à Mme Anne FRECHIN pour leur coopération

